



RÉGLEMENT REPS 2026 & INDICATEURS DE SÉLECTION



CALENDRIER DE L'APPEL A CONTRIBUTIONS

13 avril 2026 - 21 juin 2026

Dépôt des contributions sur la plateforme Purpoz

[Consultez le GUIDE D'UTILISATION de la plateforme](#)

22 juin 2026 - 29 juin 2026

Phase de vote : toutes les personnes qui souhaitent venir aux Rencontres peuvent s'exprimer sur les ateliers qu'ils-elles souhaitent voir (chaque personne sélectionne entre 3 et 10 ateliers). Les **10 ateliers ayant reçus le plus de vote seront sélectionnés d'office !** L'objectif est de permettre aux ateliers qui vous intéressent le plus d'être présents aux Rencontres.

29 juin 2026 - septembre 2026

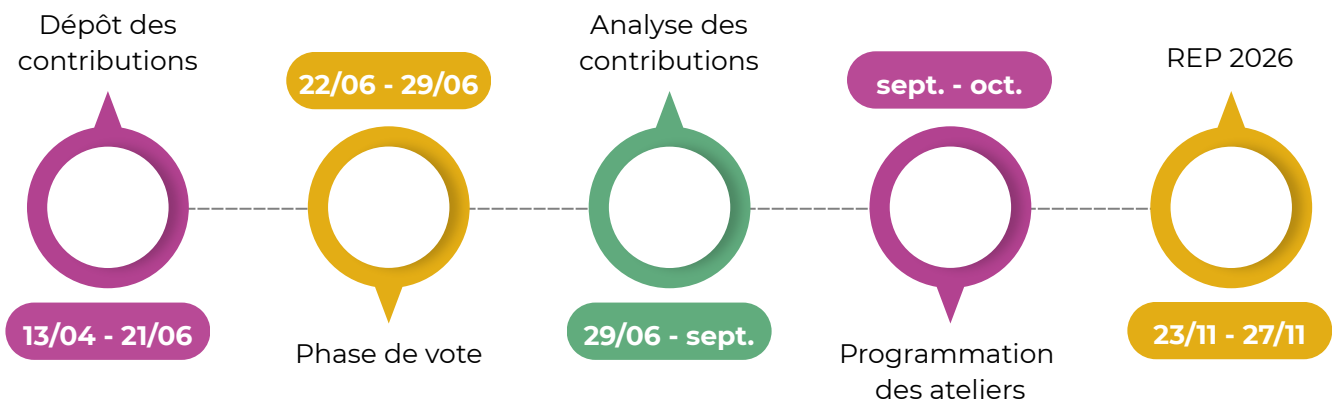
Phase d'analyse et de sélection des contributions : il est possible que Décider ensemble vous appelle lors de cette phase afin de favoriser la mutualisation d'ateliers ou d'échanger avec vous sur votre contribution.

Septembre 2026 - octobre 2026

Finalisation des ateliers sélectionnés : demandes complémentaires (format de salle, type de salle, résumé et titre final de l'atelier, etc.) et programmation de l'atelier, suivi et organisation de l'atelier.

Novembre 2026

Rencontres européennes de la participation à Dijon du 23 au 25 novembre 2026 et en numérique du 26 au 27 novembre.





INDICATEURS DE SÉLECTION DES CONTRIBUTIONS

Cette année, le mode de sélection évolue ! Pour la première année, toutes les contributions seront visibles par les contributeur·ices.

L'objectif ? favoriser les échanges entre les porteurs de projets et la transparence dans le choix des ateliers !

Le choix des ateliers dans le cadre de l'appel à contributions se fera en deux temps :

- par vote des participant·es pendant une semaine : les 10 ateliers ayant reçu le plus de vote seront directement sélectionnés
- les autres ateliers seront sélectionnés selon les principes suivants : une cinquantaine d'ateliers, issus de cet appel, seront sélectionnés en fonction des critères de sélection pour se tenir lors des Rencontres (en présentiel et en numérique.)

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- ✿ L'atelier déposé doit impérativement **correspondre à la thématique** de l'édition et s'inscrire dans l'une des sous-thématiques.
- ✿ **Un seul atelier** par structure sera accepté.
- ✿ Dans la mesure du possible, l'atelier proposé devra être **co-porté par plusieurs structures**. Cela pourra se faire directement par les dépositaires en prenant contact avec les autres contributeur·ices sur la plateforme ou par une mise en lien de la part de Décider ensemble qui se réserve le droit de regrouper des ateliers aux thématiques similaires afin de créer des synergies.

SERONT ÉGALEMENT PRIS EN COMPTE :

- ✿ Les propositions intégrant une **dimension européenne ou internationale**, que ce soit par le choix du thème ou par les structures impliquées, seront particulièrement valorisées
- ✿ La **présence de citoyen·nes** dans les ateliers et leur participation aux Rencontres
- ✿ La **présence de jeunes** dans les ateliers et leurs participations aux Rencontres
- ✿ La **pertinence du sujet** au regard de l'actualité et **pour le public** des Rencontres
- ✿ La **pertinence du sujet en matière d'inclusion des publics éloignés et le nombre de personnes touchées**



A NOTER : Les contributions seront étudiées et **sélectionnées en privilégiant** les ateliers respectant les principes suivants de la participation citoyenne :

- ✿ Assurer une **répartition équilibrée des interventions entre hommes et femmes** lors des partages d'expériences.
- ✿ **Favoriser la diversité** dans la représentation des **porteur·euses de projets**.
- ✿ Veiller à une **bonne circulation de la parole entre les participant·es**.
- ✿ Respecter **les principes de facilitation** et de **respect** entre les participant·es.
- ✿ Le nombre d'intervenants lors d'un partage d'expériences doit être **limité à trois personnes maximum**
- ✿ Un équilibre entre les ateliers avec **une dimension interactive et participative et les partages d'expériences sera recherché**.
- ✿ Il est **impératif que l'atelier corresponde à la description fournie** lors de l'appel à contributions et **ne s'en écarte pas de manière significative**. Ce point sera examiné avec attention et pourrait influencer la sélection lors des prochaines éditions.

REGLEMENT REP 2026

✿ Les organisateur·ices des ateliers s'engage à :

- Fournir un compte-rendu de leur atelier qui corresponde à la trame fourni par Décider ensemble à l'issue de leur atelier.
 - A réaliser un questionnaire amont et aval de leur atelier auprès des participant·es pour évaluer les compétences acquises lors de l'atelier (voir encadré en fin de règlement).
 - Respecter la charte de formation Qualiopi, à laquelle est certifiée Décider ensemble.
- ✿ En raison du grand nombre de contributions, il est possible que Décider ensemble vous propose de réaliser votre atelier **en numérique** s'il n'y a pas la place pour le réaliser en présentiel. Les sessions en numérique seront réalisées à la suite des Rencontres les 26 et 27 novembre 2026. Vous êtes ensuite libre d'accepter ou de refuser cette proposition.
- ✿ Si une thématique est particulièrement représentée dans l'appel à contributions et que tous les ateliers ne peuvent avoir lieu, Décider ensemble pourra proposer la réalisation d'un webinaire sur le sujet, avec différent·es intervenant·es, sous forme d'un événement pré ou post-Rencontres.
- ✿ Si un besoin de traduction est nécessaire, merci de le préciser en amont dans votre contribution.



REGLEMENT REP 2026 (SUITE) :

- ✿ **FRAIS INTERVENANT-ES** : Décider ensemble prend en charge **gratuitement le pass rencontres de deux intervenant-es par atelier sur la journée d'intervention**. Les intervenants pris en charge pour leur journée d'intervention bénéficieront **du tarif intervenant-e (50€ HT) pour la journée supplémentaire**. Les intervenant-es non pris en charge gratuitement bénéficieront du **Pass Intervenant-e** (50€ HT pour une journée, 80 € HT pour deux jours) couvrant les frais de bouche.
- ✿ Toutes les personnes ayant contribué seront informées de la sélection ou non de leur contribution **une fois le processus de sélection terminé**.
- ✿ Les candidatures qui nous parviendront hors délai ne seront pas prises en considération.
- ✿ Pour toutes demandes, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:
rencontres@deciderensemble.com

NOS CONTACTS

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires :



01 48 42 05 00



rencontres@deciderensemble.com



www.deciderensemble.com



Décider ensemble